

Bulletin trimestriel d'Informations Municipales

Octobre & Novembre & Décembre 2010 & n° 46



SOMMAIRE

- Conseils municipaux : 15 septembre, et 10 novembre 2010*
- Informations diverses*
- Un peu d'histoire*
- Manifestations*



*Monsieur le Maire et l'Équipe municipale
vous souhaitent de bonnes Fêtes de fin d'année*

CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2010

➤ DÉCISIONS DU MAIRE

- ➔ Attribution du marché pour équipement informatique de la Mairie à l'entreprise INFOPROX pour 7 735 €HT.
- ➔ Signature d'un avenant au contrat d'assurance suite à l'aménagement du bâtiment de l'Îlot du Jardin Public.
- ➔ Signature d'un contrat avec l'agence d'intérim Randstad pour mise à disposition d'une personne du 2 au 19 septembre 2010 pour 18 heures hebdomadaires pour le

ménage des locaux de la Mairie et une aide à la cantine scolaire, suite à une absence maladie d'un agent.

➤ APPROBATION DU P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)

Monsieur le Maire présente de manière détaillée, cartes à l'appui, les 48 observations notées par le commissaire enquêteur, dont certaines ont fait l'objet d'un avis favorable et ont pu être prises en considération.

Le Conseil approuve le P.L.U. après y avoir apporté quelques modifications mineures. Le P.L.U. approuvé est

tenu à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

Monsieur le Maire propose au Conseil l'instauration du droit de préemption urbain pour le PLU approuvé. Avis favorable du Conseil.

➡ CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX

Suite à l'aménagement de l'Îlot du Jardin Public, Monsieur le Maire expose au Conseil la nécessité de la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de locaux en faveur de l'ADMR, du Foyer Laïque et de l'US Cunac Foot.

La durée de ces conventions est fixée à 3 ans. La Commission Finances est chargée de fixer, pour information, la valeur locative annuelle pour chacun de ces 3 locaux.

➡ BAIL COMMERCIAL PLACE DU MAIL

Le commerce a été placé en redressement judiciaire le 6 avril dernier et la liquidation judiciaire prononcée le 8 juin. Le bail a été résilié le 12 août 2010.

Le Conseil exprime sa volonté de maintenir un commerce sur la commune et décide de lancer un appel à candidatures pour la reprise du fonds.

Par ailleurs, il autorise Monsieur le Maire à faire une offre d'achat pour la licence IV du bar.

➡ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

Une mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité a été effectuée pour la catégorie C (filière technique et sociale) à effet au 1^{er} septembre 2010. Cet acte fait suite à la délibération du 30 juin 2010 portant création d'un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle).

➡ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les associations suivantes ayant justifié de leurs activités, la subvention communale prévue leur sera versée :

- ➔ Basket Club Cunac-Lescure : 214 €
- ➔ Cunac Gym : 250 €
- ➔ Coopérative scolaire : 2 300 €
- ➔ US Cunac Foot : 214 €
- ➔ US Cunac danse : 300 €

➡ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Inventaire des objets mobiliers de l'Église** : il a été remis à la Mairie par le Relais d'Église le 5 juillet 2010. Monsieur le Maire souligne la remarquable qualité du travail réalisé.

➔ **Rentrée scolaire** : 150 enfants dont 52 en maternelle et 98 en primaire.

➔ **Franças de Saint-Juéry** : à la fin du mois d'août, on note une légère augmentation des effectifs cunacois par rapport à la même période de 2009 : 937 journées au lieu de 916,5.

➔ **Transports** : cette année, un transport supplémentaire le matin a été rajouté (4 passages au lieu de 3). De plus, un transport à la demande est mis en place le samedi et lors des petites vacances scolaires ; la réservation doit être faite par téléphone 24 heures à l'avance.

➔ **Îlot du Jardin Public** : deux des nouveaux logements sociaux communaux ont été occupés à partir du 1^{er} juillet, le troisième à partir du 15 juillet.

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2010

➡ DÉCISIONS DU MAIRE

➔ **Télé sécurité des biens** : attribution du marché pour la protection de la Mairie et de la Salle de spectacles à la société ACTIVEILLE pour un montant de 1 180,69 € TTC.

➔ **Fixation du loyer pour le local commercial 22**, Place du Mail à 285 € par mois, payable mensuellement ou trimestriellement, en accord avec le locataire.

➔ **Attribution de la mission de contrôle**, pour le chantier de remise aux normes de la Mairie et de la Salle de spectacles, à SOCOTEC pour un montant de 2 365,09 € TTC.

➡ DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET ANNEXE DE L'ÎLOT DU JARDIN PUBLIC

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'afin de respecter les règles de l'arrondi en matière de TVA, il y a lieu de rajouter la somme de 2 € au budget pour pouvoir couvrir un éventuel reliquat de solde en fin d'exercice.

➡ CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION VERSO.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer une convention, dans le cadre de l'entretien du petit patrimoine communal, en vue de la réfection du pont de la Rasclette, avec ADELIA, gestionnaire du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Les travaux seront réalisés par l'association VERSO, durant 4 semaines d'ici la fin de l'année. La participation de la commune s'élèvera à 400 € par semaine.

➡ CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES ENTRE LA C2A ET LA COMMUNE

Comme suite au transfert de la compétence voirie à la C2A depuis le 1er janvier 2010, la commune met à disposition de la C2A des moyens en personnel, matériel et bâtiments pour l'accomplissement des tâches liées à cette compétence. Afin d'obtenir le remboursement par la C2A des frais correspondant à cette mise à disposition, il convient de signer une convention avec la C2A, fixant notamment les taux de mise à disposition des agents communaux concernés. Avis favorable du Conseil.

➡ FONDS DE CONCOURS 2010 : convention avec la C2A

La commune sollicite le fonds de concours de la C2A pour les dépenses de fonctionnement et d'équipement des bâtiments communaux (électricité, assurances...). Le montant du fonds de concours alloué par la C2A s'élèvera à 9 506 € Il représente 50 % du montant total des dépenses engagées par la commune, à justifier par factures.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

➔ SUBVENTION À UNE ASSOCIATION

L'association suivante ayant justifié ses activités, la subvention communale prévue lui sera versée : Dyane cunacoise, 107 €

➔ SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Avis favorable du Conseil pour l'attribution d'une subvention de 228 € à la coopérative scolaire, représentant les frais engagés pour une sortie culturelle des élèves de maternelle.

➔ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009 DU SDET (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DU TARN)

Monsieur le Maire communique au conseil le rapport d'activités 2009 du SDET. Celui-ci prend acte de ce rapport.

➔ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009 DE LA C2A

Monsieur le Maire informe le Conseil de la communication par la C2A de son rapport d'activité annuel pour 2009. Le Conseil prend acte de ce rapport.

➔ RECENSEMENT DE LA POPULATION 2011

Notre commune sera concernée par les opérations de recensement du 20 janvier au 19 février 2011. Trois zones ont été délimitées, nécessitant le recrutement de trois agents recenseurs. L'INSEE attribue à la commune une enveloppe financière de 2 905 € pour participation aux frais engagés.

Après en avoir délibéré, le Conseil fixe à 5 € par logement (recensé), le montant brut de la rémunération des agents recenseurs. Le coût total pour la commune s'élèvera à 4 191 €

➔ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Local commercial Place du Mail** : à ce jour deux candidats se sont manifestés. Les deux projets présentés s'orienteraient vers une activité à dominante brasserie plutôt que commerce de proximité. Après un long examen, le Conseil, vigilant par rapport au risque de nuisances potentielles émet un avis défavorable à ces deux projets et exprime à nouveau sa préférence pour une activité davantage tournée vers le service de proximité à la population cunacoise.

➔ **C2A, marché de groupement de commandes pour du papier** : le Conseil donne son accord pour l'adhésion de notre commune à ce groupement de commandes. L'engagement se fait pour une durée de 4 ans et pour un montant minimum de 3 000 € HT pour cette durée (pas de maximum). Il désigne en outre Alain GRIMAL en tant que titulaire et Marie-Christine LEMURE en tant que suppléante pour siéger à la commission spécifique d'offres.

➔ **Transfert à la C2A de la compétence voirie** : Monsieur le Maire informe le Conseil que la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) se réunira prochainement afin de déterminer pour chaque

commune le montant des charges transférées à retenir sur l'attribution de compensation.

➔ **Plainte des riverains de l'École des Métiers** : les riverains habitant Route des Templiers se sont plaints auprès de la Mairie des nuisances occasionnées par certains élèves entre 12 heures et 14 heures : abandon de déchets, stationnement anarchique, bruit, jeux de ballon avec intrusion en propriété privée. Ils expriment le souhait d'une rencontre avec le Maire et le Directeur de l'École des Métiers afin de rechercher une solution.

➔ **Plainte d'un riverain de la Route des Templiers** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre reçue ainsi que de la réponse faite, concernant une question de voirie.

➔ **Remerciement** : Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de Monsieur Christophe PUEL exprimant son profond remerciement à la municipalité pour avoir donné le nom de son père Jean-Louis au parc Sports Santé de la Canaque.

INFORMATIONS DIVERSES

À noter sur vos tablettes

➔ JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (filles et garçons) : recensement obligatoire à 16 ans

Les jeunes gens et jeunes filles nés en :

➔ **Octobre, novembre, décembre 1994**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, **avant le 31 décembre 2010**.

➔ **Janvier, février, mars 1995**, doivent venir se faire recenser à la Mairie, **avant le 31 mars 2011**.

Chaque personne devra venir munie de *son livret de famille et d'un justificatif de domicile*.

Il est à noter que l'Attestation de Recensement et le Certificat de Participation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense sont nécessaires pour se présenter à tout concours, examen, permis de conduire, soumis au contrôle de l'autorité publique.

➔ HORAIRES DE LA MAIRIE

Pendant les vacances scolaires de Noël, le Secrétariat sera ouvert : du lundi 20 au vendredi 31 décembre 2010 inclus, uniquement l'après-midi : de 13 h 30 à 17 h 30.



➔ LOGEMENTS VACANTS

Vous souhaitez louer ou vendre une maison ou un appartement sur Cunac. Vous avez la possibilité de transmettre cette information au secrétariat de la Mairie, qui la diffusera à toute personne, intéressée par une location ou un achat.

RENTRÉE SCOLAIRE 2011-2012

En vue de l'inscription éventuelle de leur(s) enfant(s) à l'école de Cunac à la prochaine rentrée scolaire 2011/2012, les parents doivent s'adresser dès à présent au secrétariat de Mairie pour remplir une fiche de préinscription. ☎ 05 63 55 13 93



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



En vue des prochaines élections en 2011, les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront prises jusqu'au **31 décembre 2010**.

Si vous devez vous inscrire, ou si vous souhaitez modifier votre inscription, prenez d'ores et déjà contact avec le secrétariat de Mairie. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

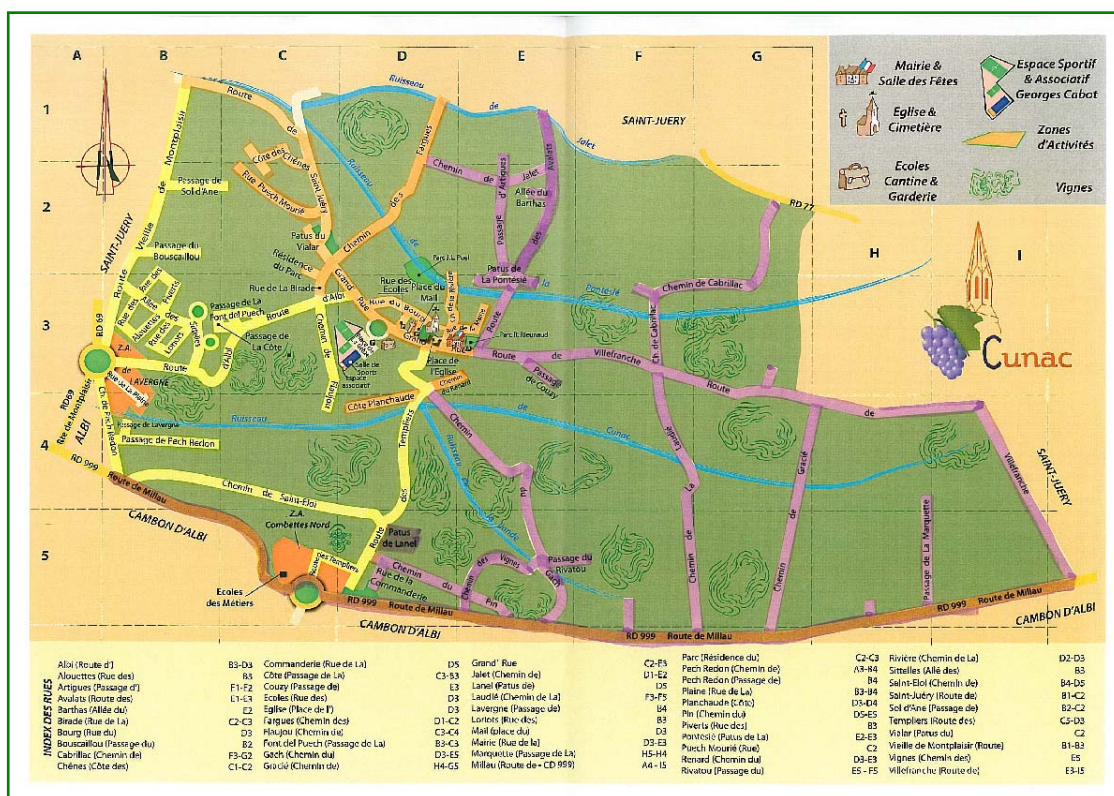
Depuis la loi relative à la démocratie de proximité du 27 février 2002, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans par roulement.

Cunac sera donc recensé au début de l'année 2011. Le recensement aura lieu **du 20 janvier au 19 février 2011 inclus**.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui vous rendra visite.

Légende de la carte

✍ en jaune : Laurent LAPEYRE (district n° 6) ; ✍ en orange : Corinne TRESSIÈRES (district n° 7) ; ✍ en violet : Lydie CAZES (district n° 8).



3^{èmes} JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE À CUNAC : ça a marché !

Campé sur son coteau à l'écart des grands axes, discret voire confidentiel au cœur de ses vignes et grands espaces, Cunac possède un patrimoine modeste mais précieux... et apprécié.

Bilan de la 3^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine à Cunac, élargie cette année à la découverte du patrimoine bâti et naturel de la commune : entière satisfaction des visiteurs et randonneurs !

Tel est le témoignage qu'ont recueilli les animateurs (Relais d'Église et Municipalité) de ces deux belles journées, clémentes et ensoleillées. Lors des visites de l'église Saint-Jacques, comme au cours des deux randonnées-découvertes de plus de 2 heures, l'intérêt et la curiosité des participants n'ont pas faibli, ce qui encourage vivement à continuer :



- d'ouvrir l'église, riche de son architecture en briques, ses fresques de Nicolai GRESCHNY, ses vitraux, son chemin de croix et son mobilier, témoins de la Foi, des croyances et des savoir-faire artisanaux de nos prédécesseurs ;



- de faire découvrir le village, son histoire, son antique vignoble, son architecture traditionnelle, ses hameaux, patus, chemins, ruisseaux, vallons, fontaines et calvaires, sans oublier ses magnifiques points de vue.

Alors, rendez-vous en septembre 2011 : à Cunac, le patrimoine ça marche ! De plus, ça se découvre en marchant !

➤ NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES- ALBI MADELEINE : inauguration du 21 octobre 2010

Installée sur un site de 4 hectares au bord du Tarn, la nouvelle station est accessible par une large artère panoramique, qui plonge dans le paisible cadre arboré



naturel et les plantations fraîchement installées sur un fin gazon, contourne l'ensemble des constructions et aboutit à son cœur : l'élégant bâtiment technologique en accent circonflexe, vert écologique, dominant les 4 immenses bassins circulaires "magiques" : c'est là que s'opère, grâce aux bactéries boulimiques, une extraordinaire alchimie, transmutant les eaux usées ménagères et industrielles de 8 communes de la C2A en eaux, propres à 80 %, ainsi qu'en boues, valorisées en agriculture.

30 ans après, l'ancienne station de la Madeleine n'est plus. Elle a laissé la place à la "belle verte", la nouvelle station en gestation depuis 2005, dans le cadre du projet d'Agglomération et en réponse aux exigences réglementaires de la loi sur l'eau (visant le bon état écologique des rivières d'ici 2015). La C2A a brillamment relevé le défi lancé à cette époque, au prix de 6 ans

d'énergies, décuplées face aux difficultés. Mais, celles-ci ont été les vecteurs d'une remarquable synergie, fédératrice et structurante pour l'agglomération.



Pimpante sous le radieux soleil automnal, le 21 octobre dernier, après 21 mois de travaux, la nouvelle station de traitement des eaux usées -Albi Madeleine a été inaugurée sur un scénario parfaitement orchestré et synchronisé : visites guidées en groupes par le personnel de la station et les responsables C2A de l'assainissement, participation active des enfants de l'école Jules Ferry de la Madeleine (clé puisée dans un seau, autour de l'ancien puits magnifiquement remis en état, coupage du ruban, remise d'un beau dessin au maire de chaque commune), discours officiels sur l'esplanade (suivis d'un buffet en plein air), attribution symbolique à chaque commune de la C2A d'un des arbres à fleurs ou à fruits du "fruticetum", plantés sur le talus aux abords du puits. A la commune de Cunac a été attribué un superbe plaqueminer, bien trapu (*Diospyros kaki*) qui, chaque automne, devrait rutiler par son feuillage et porter de beaux kakis oranges.



"Très belle réalisation, respectueuse de l'environnement, qui conjugue à la fois innovations et intégration paysagère"... "équipe dynamique alliant technicité et polyvalence"... "superbe opération" issue d'une formidable "énergie humaine", à coups de "journées de travail, heures de réunion, suivi de réalisation"... "énergie produite et économisée"... "préservation de la rivière Tarn et du milieu naturel"... Pour constater tout cela, dès mars 2011, vous pourrez découvrir la nouvelle station : un circuit de visite intérieur et extérieur vous sera proposé (sur réservation et en groupe).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- ◆ le service assainissement de la C2A ☎ 05 63 38 63 83
- ◆ la station d'épuration ☎ 05 63 48 05 20

◆ Courriel : assainissement@grand-albigeois.fr
◆ Site Internet : www.grand-albigeois.fr

➤ CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 s'est déroulée à Cunac, sous un beau soleil, le dimanche 14 novembre en présence de nombreux officiels, d'élus et



d'une large participation de la population. Etaient notamment présents, M. Joseph MOTYKA, les portedrapeaux de Saint-Juéry et de Cunac, le lieutenant Jean-Marc RAYNAL chef du Centre de secours des pompiers de Saint-Juéry accompagné d'une partie de son équipe, M. Sébastien HO YU HIN, de la brigade de gendarmerie d'Albi, Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, conseiller général, M. le Maire Jean-Claude de LAPANOUSE et le Conseil municipal.

Après le dépôt d'une gerbe au pied du monument et les honneurs militaires, deux messages ont été communiqués. Tout d'abord, M. MOTYKA, président de la section FNACA de Saint-Juéry a lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) avec un extrait de la lettre du soldat Martin Vaillagou à sa famille. Ensuite, M. le Maire a lu le message du Secrétaire d'État aux anciens combattants. Enfin, pour clôturer la manifestation, les participants ont été cordialement invités à un apéritif d'honneur à la Mairie.

Évènements à venir

➤ CÉRÉMONIE DES VŒUX

Selon la tradition, Monsieur le Maire et le Conseil municipal présenteront leurs vœux à tous les habitants : le dimanche 9 janvier à 11 h 30 à la Salle de spectacles.



➤ NOUVEAUX HABITANTS DE CUNAC

Vous êtes cordialement les bienvenus à Cunac. C'est pourquoi la municipalité vous invite tout spécialement à assister à l'habituelle cérémonie des vœux, le dimanche 9 janvier à 11h 30 à la Salle de spectacles.

Ce moment de l'année est une excellente occasion de rencontrer vos élus, vos voisins et d'autres Cunacois, de

savoir ce qui s'est passé à Cunac l'année précédente et de vous informer sur ce qui va s'y passer. Vous aurez tout loisir pour poser des questions, faire des remarques ou des suggestions.

➤ PAROISSE SAINT-JACQUES

La veillée et la Messe de Noël pour toute la famille : le vendredi 24 décembre à 21 h. La veillée sera animée par des chants et une vidéo.

Les répétitions de chants, sous la direction d'un chef de chœur, se font chaque mardi à l'église à 17 h jusqu'à Noël. Pendant l'Avent, deux veillées de prière à l'église : les samedis 4 et 18 décembre à 17 h.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la déléguée du Relais d'Église :
Jeanne HUC ☎ 05 63 78 94 50
ou par courriel : jeanne-huc@wanadoo.fr

Informations diverses

➤ NOUVELLE CROIX Place de l'Église

Placée sur un socle de pierre et de briques, à gauche du portail de l'église, l'ancienne croix, rafistolée avec des barres métalliques, perdait morceau après morceau.

C'est pourquoi elle a été remplacée récemment par une croix neuve, de forme et de dimensions identiques à l'originale (forme dite subdiscoïdale ou bien céleste, typique de la région). En grès de Molière, cette croix est l'œuvre d'un habile tailleur de pierre, Josian XIFRA. Celui-ci a travaillé en Gironde, dans



Nouvelle croix



Ancienne croix

le Gard et dans le Lot avant de s'établir dans le Tarn. Il a participé en particulier à la réfection d'un portail de la Préfecture, mais aussi à celles de linteaux, voûtes, corniches et balustrades, sans oublier une œuvre de taille : la sculpture, dans un bloc de 2 tonnes de calcaire du Lot, d'un guerrier moai pur le jardin d'un particulier. Josian XIFRA a taillé la croix de Cunac en 2008: le patrimoine du village s'en trouve désormais enrichi.

➤ LE PÔLE SANTÉ BIEN-ÊTRE situé 78 Route d'Albi à Cunac

En complément des deux entreprises existantes toutes proches :

➔ **A2S** (Aide à domicile - Matériel médical) 80 Route d'Albi

➔ **INFORMAGORA** (Prestations de service santé) 111 Route Vieille de Montplaisir,

c'est au printemps dernier que le bâtiment, situé 78 Route d'Albi, s'est totalement métamorphosé, agrandi et vêtu

d'une jolie couleur de brique orangée. Ce bâtiment abrite, d'une part un pôle santé-bien être et, d'autre part, des entreprises de service. La promotion et la gestion de cet ensemble sont assurées par M. et Mme BERMOND.



→ PÔLE SANTÉ-BIEN-ÊTRE

1. Cabinet d'ergothérapie

Auréliе JOUSSERAND D.E.

☎ 06 83 16 48 92 (à domicile & sur rendez-vous).

2. Cabinet d'homéopathie – ostéopathie

Dr. Marie-Hélène TORRES

☎ 05 63 56 93 34 ou 06 12 19 10 27 (sur rendez-vous).

3. Cabinet d'infirmières

Henriette CAMINADE, Carine DELON, Patricia JAMET, Sylvie LACANAL

☎ 05 63 45 02 82.

4. Cabinet d'orthophonie

Laure GUILLEMIN & Sophie DUMAS

☎ 05 63 45 92 83.

5. Cabinet de psychomotricité

Sylvie VIGUIÉ D.E.

☎ 05 63 60 05 37 ou 06 12 29 22 44 .

(Sur prescription médicale & sur RDV).

6. LES FEÉS DU SPORT

Édith GARCIA

Salle de sport – Remise en forme -circuit training-Sauna-
Suivi personnalisé pour tous.

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 13h 30 et de 16h à 19 h - ☎ 06 65 58 88 04.

→ ENTREPRISES DE SERVICES

1. AGIR 81

Perrine MARCHIOLLI

Prestations de service pour artisans, entreprises, associations, particuliers dans les domaines médical, juridique et commercial ; impression de documents (cartes de visite, faire-part, flyers, affiches, etc.) ; aide aux démarches administratives ; assistance à la gestion ; secrétariat, etc.

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12 h et de 14h à 18 h.

☎ 05 63 54 24 43 ou 06 23 84 39 67

agir81@orange.fr

2. CLICOH

Laurent SEGOND

Dépannage informatique

☎ 05 63 56 04 71 ou 06 83 50 19 85

↻ S.O.S AMITIÉ ALBI RECRUTE DES BÉNÉVOLES

S.O.S Amitié, association nationale reconnue d'utilité publique, est la plus ancienne des associations offrant un secours moral et psychologique par téléphone.

S.O.S Amitié est une main tendue dans une société où l'isolement et la solitude sont des maux qui frappent de plein fouet les plus fragiles d'entre nous.

L'écoute offerte aux personnes en souffrance permet de leur faire prendre conscience que la solidarité humaine existe.

En 10 ans, les appels ayant pour motif principal la solitude ont augmenté de 54%. Face à cette augmentation, l'association est en manque d'écouter bénévoles,

Si vous souhaitez consacrer un peu de temps aux autres, tendre la main à des personnes en souffrance, rejoignez nous et devenez écouter.

Vous bénéficiez d'une formation gratuite et intégrerez une équipe motivée, compétente et solidaire.

Contacts : SOS Amitié Albi
BP 70 – 81002 ALBI CEDEX
sos.amitie.albi@wanadoo.fr
☎ 05 63 54 20 20 ou 06 01 73 43 64

UN PEU D'HISTOIRE

1830 : RIVALITÉ ENTRE SAINT-JUÉRY et CUNAC
Arrêté du Maire de la commune de Saint-Juéry sur une dissension existante
entre la jeunesse de Saint-Juéry et de Cunac

Nous Maire de la commune de Saint-Juéry, instruit d'une rixe qui s'est élevée depuis quelques jours entre la jeunesse de Cunac et de Saint-Juéry, Considérant que le démêlé existant est dénué de tout motif de légitimité, n'étant l'effet que d'une vaine obstination, désirant réintégrer l'ordre social et assurer le repos public dans la commune, arrêtons

Article 1^{er}

Toutes querelles et débats existant entre la jeunesse de Cunac et Saint-Juéry cesseront dès aujourd'hui, jour de la publication et de l'affiche du présent arrêté.

Article 2^{me}

Par devoir consacré à nos fonctions, nous dénoncerons à Monsieur le procureur du roi, tout agresseur quelconque de Saint-Juéry ou de Cunac qui donnera suite aux susdites querelles. Nous solliciterons même sa poursuite par devant les tribunaux.

Article 3^{me}

M. l'adjoint veillera à l'exécution du présent arrêté et nous rendra directement compte de toutes démarches faites par les provocants.

Arrêté à la mairie de Saint-Juéry le 31 octobre 1830.

M. Adhémar Maire

A noter : Cunac, en 1830 n'était qu'une section de la commune de Sain-Juéry. La commune de Cunac a été créée aux dépens de Saint-Juéry par ordonnance du 28 octobre 1832.



MANIFESTATIONS : décembre 2010 à mars 2011

Date et heure	Description	Lieu	Organisateur
Vendredi 31 décembre à 20h	Réveillon	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedis 8 et 22 janvier, 5 et 19 février, et 5 mars à 20h 30	Belote	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 9 janvier à 11h30	Cérémonie des vœux	Salle de spectacles	Le Maire et le Conseil municipal
Samedi 15 janvier	Bal	Salle de spectacles	ASDC
Vendredi 11 février à 20h 30	Loto	Salle de spectacles	École et APE
Dimanche 13 février à 14h	Loto	Salle de spectacles	ARPA
Samedi 26 février à 20h 30	Loto	Salle de spectacles	ADMR
Samedi 12 mars à 20h 30	Bodega	Salle de spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 19 mars	Bal	Salle de spectacles	ASDC
Dimanche 20 mars à 11h 30	Cérémonie du 19 mars 1962	Église à 10h45 Monument aux morts à 11h30	Municipalité et FNACA
Samedi 26 mars à 20h	Repas	Salle de spectacles	Basket Club Cunac Lescure

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX EN 2010-2011 (SÉANCE À 20 H 30)

Mercredi 15 décembre 2010

Mercredi 26 janvier 2011

Mercredi 23 février 2011

Mercredi 30 mars 2011

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMUNE DE CUNAC • 10 Grand'Rue - Tél. 05 63 55 13 93. Courriel : mairie.cunac@cunac.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude de LAPANOUSE • Rédaction, photos et mise en page: Commission Communication – Décembre 2010

Impression : Atelier protégé Rebond - 1 chemin de Mayric – Albi - Tirage : 650 exemplaires